



Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997
Site internet : <http://st-jean.iledorleans.com/> Courriel : stjeanio@bellnet.ca

Extrait de procès verbal

ASSEMBLÉE ORDINAIRE, 7 OCTOBRE 2019

Extrait de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 7 octobre 2019 à 20 heures au centre administratif, 8 chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Étaient présents : Mme Sandrine Reix, M. Jean Lachance, Mme Élisabeth Leclerc, M. Jean Lapointe et M. Alain Létourneau, tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-Claude Pouliot, maire.

Résolution # 2019-10-161 consignée au livre des délibérations

MUNICIPALITE ALLIEE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Mme Sandrine Reix, appuyé par M. Alain Létourneau et résolu de proclamer la municipalité de Saint-Jean de l'Île d'Orléans alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères) présent(e)s.

Fait et signé à Saint-Jean, I.O. le 10 octobre 2019.



Chantal Daigle

Directrice-générale et secrétaire-trésorière